

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
13 JUIN
2000**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2000-221

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 13 juin 2000, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mmes Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
M. Rino Beaulieu
Mme Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Diane Gauthier
Diane Durand
M. Michel Girard
Mmes Denise Hudon
Chrystiane Jean
MM. Charles Lavoie
Rémy Simard
Mmes Diané Tremblay
Elaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mmes France Gagné (secondaire)
Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes Sonia Desgagné
Ruth Gagnon
Diane Perron

Après un court moment de réflexion,

CC-2000-222

Ordre du jour

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session.

ADOPTÉE

CC-2000-223

Procès-verbal de
la séance du
23 mai ajournée
au 30 mai 2000

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 23 mai et ajournée au 30 mai 2000.

ADOPTÉE

CC-2000-224

Courrier reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 18 et le 22 mai 2000.

CC-2000-225

Parole au public

Mme la présidente invite les personnes présentes dans la salle à se prévaloir de leur droit de parole :

CC-2000-225
Parole au public
suite...

♦ Mme Lina Belley, membre du Conseil d'établissement de l'école André-Gagnon, fait une intervention auprès du Conseil des commissaires pour lui présenter les considérations des enseignants, enseignantes de l'école André-Gagnon au regard des problèmes vécus à cette école. Mme Belley fait lecture d'une lettre en date du 2 juin 2000, signée par le personnel de l'école, adressée aux membres du Conseil des commissaires et à la direction générale de la Commission, et faisant état des raisons qui les incitent à formuler une demande de maintien de deux classes de 1^{re} année à l'école André-Gagnon, en septembre prochain.

Pour conclure son intervention, Mme Belley, qui est accompagnée d'un groupe d'enseignants, enseignantes de ladite école, mentionne qu'il s'agit d'un dossier qui leur tient vraiment à cœur. Elle dit parler en faveur des enfants et en faveur de la vie de l'école.

Mme la Présidente se dit consciente de la situation qui se vit à l'école André-Gagnon, mais fait valoir que dans le cadre de l'organisation scolaire, la Commission est confrontée à une situation de décroissance de sa clientèle. Elle assure les enseignants, enseignantes de toute son écoute, mais à ce stade-ci de l'organisation, elle ne peut rien promettre. On vise à mettre en place une organisation scolaire qui soit viable, tout en tenant compte du facteur financier. À ce sujet, la Commission prévoit même demander au Ministère une autorisation de présenter un budget déficitaire, de préciser Mme Gagné.

Après les explications fournies par le directeur du service des ressources financières, et après échanges et discussion,

ATTENDU que le ministre peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus ;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay prévoit adopter un budget pour l'année scolaire 2000-2001, dont les dépenses excèdent les revenus de 1 991 629\$, pour la raison principale entre autres, qu'est la forte baisse des clientèles, et ce, telle que précisée et présentée en annexe à la présente résolution ;

**Il est proposé par Mme Éline Tremblay
et résolu :**

D'ACCEPTER qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation à l'effet d'autoriser la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées.

ANNEXE

PARTIE I RAISON PRINCIPALE EXPLIQUANT LE DÉFICIT ANTICIPÉ : DÉCROISSANCE ACCÉLÉRÉE

L'année 2000-2001 est marquée par une accentuation du phénomène de décroissance scolaire qui frappe tous les types de clientèle, cette année. Tel que déjà constaté dans un document du ministère de l'Éducation (DGFE14-10-99), la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay se situe dans la région qui a connu la plus forte diminution des effectifs scolaires au Québec depuis 1993-1994, soit 27.64%. La décroissance scolaire est donc un phénomène qui a débuté depuis longtemps dans la Commission scolaire, mais qui s'est accentuée particulièrement depuis le 1^{er} juillet 1998.

Après plusieurs années de gestion de cette décroissance, la Commission scolaire est arrivée à un point de saturation de rationalité budgétaire à un moment où le phénomène a pris une ampleur considérable durant les trois dernières années.

Secteur des jeunes

Au moment de la fusion le 1^{er} juillet 1998, la Commission scolaire comptait 16 704 élèves en 1997-1998. Après trois années, cette clientèle devrait s'établir, d'après nos prévisions, à seulement 15 503 élèves avec une dimi-

CC-2000-226
Demande/autorisation/budget déficitaire

CC-2000-226

Demande/autorisation/budget déficitaire
suite...

nution de la clientèle de 1 651 élèves, soit près de 10% en moins. Ainsi la baisse de la clientèle devrait même dépasser légèrement 4% (précisément 4.07% pour 638 élèves) en 2000-2001.

Le secteur de la formation professionnelle a même été prévu à la baisse de 13% pour 186 ETP en moins (élèves temps plein) en 2000-2001. Cette situation se produit même pour la première fois en 2000-2001 après plusieurs années de croissance soutenue.

PARTIE II- MESURES PRISES DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DU BUDGET 2000-2001 POUR LIMITER LE DÉFICIT

- La clientèle totale d'une école polyvalente (Laure-Conan) sera transférée dans une autre école secondaire (Lafontaine) après une réflexion en profondeur sur la vocation des écoles secondaires du secteur de Chicoutimi-Sud ;
- Des investissements de 600 000\$ en économie d'énergie sont réalisés en 1999-2000 et seront réalisés en 2000-2001 sans emprunt spécifique avec retour sur investissements de 200 000\$ déjà en 2000-2001 ;
- Quatre écoles utilisées principalement par la clientèle adulte, par la clientèle en formation professionnelle ou affectées à des projets particuliers ont été désignées «bâtisses excédentaires» et on devrait en disposer prochainement ;
- Un programme de mesures ciblées sera mis de l'avant afin de diminuer l'absentéisme à long terme de tous les employés, mais particulièrement des enseignants du secteur des jeunes (niveau secondaire) ;
- Le nombre de directions d'école fera l'objet d'une diminution de 3.5 effectifs afin de respecter les règles d'effectifs en cette matière pour 2000-2001 ;
- Le budget décentralisé des écoles sera réduit d'une proportion de 2% au niveau de l'allocation de base ;
- Les dépenses d'entretien ménager doivent faire l'objet d'une rationalisation budgétaire substantielle avec la participation du syndicat concerné ;
- Le budget de remplacement des effectifs de soutien administratif du centre administratif sera de nouveau réduit de 50% après les coupures déjà imposées durant les années antérieures à cette rubrique budgétaire.

ADOPTÉE

Par la suite,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :

De nommer M. Eudore Chouinard au poste de directeur général adjoint avec cumul du dossier des services éducatifs «jeunes».

L'entrée en fonction de M. Chouinard est fixée au 1^{er} juillet 2000.

ADOPTÉE

Puis, après échanges et discussion,

Il est proposé par Mme Sylvie Belzile et résolu :

Que le secrétaire général, M. Michel Cloutier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay le protocole d'entente pour la destruction de documents-papiers contenant des renseignements personnels avec le Centre ressources de la polyvalente Dominique-Racine.

ADOPTÉE

CC-2000-227

Nomination/directeur général adjoint

CC-2000-228

Entente/destruction de papiers confidentiels

CC-2000-229
Transfert de contrat/déneigement



Après les explications fournies par le directeur du service des ressources matérielles,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :

D'accepter la demande faite par l'entreprise «Les Excavations Roger Piché inc.», à savoir le transfert de son contrat de déneigement à la «Compagnie 9028-8531 Québec inc.», y incluant toutes les protections inhérentes couvrant la Commission scolaire (dépôt de garantie, etc.).

ADOPTÉE

CC-2000-230
Plan triennal d'investissements 2000-2003

Après une présentation succincte par le coordonnateur du service des ressources matérielles,

ATTENDU le dépôt du plan triennal des investissements 2000-2003 ;

ATTENDU que les projets sont inscrits audit plan par ordre de priorité ;

ATTENDU la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par M. Rémy Simard et résolu :

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à la réalisation des projets d'investissements selon les priorités du plan triennal des investissements 2000-2003, tel que déposé en un document daté du 9 juin 2000, le tout dans la limite des sommes d'argent disponibles au budget d'investissements 2000-2001.

ADOPTÉE

CC-2000-231
Contrats/produits d'entretien ménager

Après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques;

Il est proposé par M. Gilles Cardinal et résolu :

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay retienne les plus bas soumissionnaires conformes pour l'achat d'articles requis par les écoles, les centres et les services de la Commission, dans le secteur «produits d'entretien ménager», pour la période du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001, et ce, pour chaque article apparaissant dans le catalogue de «Produits d'entretien ménager», édition 2000-2001.

ADOPTÉE

CC-2000-232
Contrat/manuels scolaires

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques;

Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay retienne le plus bas soumissionnaire conforme, soit la «Librairie régionale inc.», pour l'achat de manuels scolaires (cahiers, manuels et matériel didactique), requis par les écoles, les centres et les services de la Commission, pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE

CC-2000-233

Contrat/matériaux
présentant un
risque pour la
santé

CONSIDÉRANT la mesure 50560, «Matériaux présentant un risque pour la santé» ;

CONSIDÉRANT la confirmation par le ministère de l'Éducation, des allocations nécessaires à l'exécution de travaux ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

D'allouer un contrat global au plus bas soumissionnaire conforme, soit «Construction Yvon Bouchard inc.», pour l'exécution des travaux relatifs à l'enlèvement de l'amiante dans chacune des écoles suivantes, au coût total de 94 750\$, le tout tel que décrit au tableau comparatif préparé et déposé par le service des ressources matérielles :

École Jean-Fortin	53 750\$
École de la Pulperie	25 900\$
École La Source	13 000\$
Polyvalente Charles-Gravel	2 100\$

ADOPTÉE

CC-2000-234

Coûts inhérents à
la rentrée 2000

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

Que la Commission scolaire accepte le tableau suivant indiquant les coûts chargés aux parents des élèves jeunes, pour la rentrée scolaire 2000 :

Objet	Primaire	Secondaire
Assurance élève	1,00\$	1,00\$
Matériel reproductible	12,00\$	10,00\$
Cotisation/conseil étudiant	-	2,00\$
Carte étudiante	-	4,35\$

ADOPTÉE

CC-2000-235

Programme à
frais partagés/
formation profes-
sionnelle

Par la suite,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de services des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Éline Tremblay
et résolu:**

Que sous réserve de l'octroi par le ministère de l'Éducation du Québec des subventions requises, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à l'achat d'un équipement «Cellule de flottaison et triturateur», lequel équipement répond aux impératifs du programme «Pâtes et papier», conformément au guide de l'équipement concernant les programmes à frais partagés (1/3, - 2/3). Ce projet est évalué à 9 982,00\$, taxes incluses.

ADOPTÉE

CC-2000-236

Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport aux membres du Conseil, des principales représentations qu'elle a faites depuis la dernière session du Conseil :

- ◆ **Les 25 et 26 mai, 2 et 5 juin 2000**, participation aux rencontres du comité de sélection pour le choix d'une ou d'un directeur général adjoint ;
- ◆ **Le 1^{er} juin 2000**, participation au Gala méritas des élèves en alphabétisation du centre Laure-Conan ;
- ◆ **Le 6 juin 2000**, participation à une conférence de presse au cours de laquelle le ministre Bernard Landry annonçait la localisation du Centre des nouvelles technologies de La Baie et du Bas-Saguenay ;

CC-2000-236
Rapport de la
présidente
suite...

- ◆ **Le 7 juin 2000**, participation à l'ouverture officielle d'un nouveau bureau à La Baie, du Groupe DPA, architectes ;
- ◆ **Le 8 juin 2000**, participation à une rencontre du conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle du Conseil régional de concertation et de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRCD) ;
- ◆ **Le 9 juin 2000**, participation à une rencontre du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Cette rencontre se tenait à Québec ;
- ◆ **Le 12 juin 2000**, participation à une rencontre du comité ad hoc au regard de l'entretien ménager ;
- ◆ **Le 12 juin 2000**, participation à une rencontre informelle des membres du Conseil des commissaires relativement au budget 2000-2001 de la Commission scolaire.

CC-2000-237
Rapport du direc-
teur général

Dans son rapport, le directeur général présente un bref compte rendu de démarches ou de représentations effectuées, ces derniers jours, en rapport avec des dossiers d'intérêt majeur qui ont retenu son attention :

Quant à diverses représentations

◆ Le 25 mai 2000, il participait, au Concert des Harmonies, regroupant des formations d'élèves de niveau secondaire de la Commission scolaire, événement qui se déroulait au Théâtre du Palais municipal à La Baie ;

◆ Les 31 mai et 2 juin, il assistait, accompagné de Mme la commissaire Chrystiane Jean, respectivement au Gala méritas de la polyvalente Dominique-Racine et de l'école Lafontaine. M. Dauphinais fait savoir qu'il souhaiterait que les commissaires soient invités à ces activités où nos jeunes ont l'occasion de faire valoir leurs apprentissages. Pour favoriser davantage cette participation l'an prochain, la liste de l'ensemble des activités des écoles et des centres à ce chapitre sera publicisée à l'avance.

Quant au remplacement d'une coordonnatrice

◆ Le 5 juin dernier, il a procédé à l'affectation temporaire de Mme Hélène Tremblay, directrice adjointe aux centres multiservices et de la formation professionnelle en métallurgie, au poste de coordonnatrice au service d'éducation des adultes, en remplacement de Mme France Boulianne en congé de maladie pour une période indéterminée. Le remplacement de Mme Tremblay est assuré par les enseignantes, enseignants du milieu, lesquels sont libérés d'une partie de leur tâche pour ce faire.

Quant à la prise de retraite de directions d'école

◆ Mme Marjolaine Bouchard, directrice à l'école Le Roseau, a rendu officielle sa prise de retraite à compter du 17 juillet 2000 ;

◆ M. Noël Tremblay, directeur à la polyvalente Dominique-Racine, dans une lettre en date du 13 juin 2000, a informé la direction générale de son intention de prise de retraite à compter du 4 août prochain.

◆ M. Jean-Renald Bisson, directeur à l'école Jean-Fortin, a également fait connaître à la direction générale son intention de prendre sa retraite à compter du 6 octobre 2000 ;

Quant à un investissement dans une garderie en milieu scolaire

◆ La garderie en milieu scolaire de l'école André-Gagnon aura remboursé dans sa totalité, au 30 juin 2000, l'investissement de 40 000\$ que lui avait consenti la Commission scolaire en 1998-1999.

Quant au programme sports, arts, études au primaire

◆ La poursuite des échanges avec le Syndicat de l'enseignement du Saguenay en ce qui concerne le projet de démarrage du programme sports, arts, études au niveau primaire a débouché de manière positive et pourrait permettre à la Commission scolaire d'offrir, à titre expérimental, ledit programme en septembre prochain à l'école de la Pulperie.

CC-2000-238
Rapport des comités de service

Les membres du Conseil ont reçu copie des comptes rendus des comités de service suivants :

- Comité de service des ressources financières du 23 mai 2000;
- Comité des services éducatifs adultes du 6 juin 2000;
- Comité de service des ressources matérielles et informatiques du

23 mai 2000.

CC-2000-239
Rapport/Comité de parents

Mme France Gagné, représentante des parents au Conseil des commissaires, donne de l'information aux membres du Conseil, entre autres, sur les points suivants qui ont fait l'objet de l'attention du Comité de parents lors de sa réunion tenue le 5 juin 2000 :

- Le Plan triennal de répartition et de destination des bâtisses, secteurs «jeunes et adultes» pour les écoles et les centres de la Commission pour l'année scolaire 2000-2001 : Ce document a été accepté par le Comité de parents. Ce dernier a par ailleurs posé des questions en ce qui a concerne au retrait du programme «voie technologique» à la polyvalente de La Baie. La directrice des services éducatifs, fournit, séance tenante, des informations à ce sujet ;

- La diminution possible du service de conciergerie à l'école Lafontaine : Le Comité de parents a également posé des questions à ce sujet ;

- Une hypothèse de prise en charge du transport du midi au secondaire par le service du transport, en lieu et place de la CITS : La régisseuse du service du transport, Mme Évelyne Lavoie, confirme qu'une nouvelle analyse de cette question pourrait être faite ;

- Les surplus budgétaires des garderies : Le directeur du service des ressources financières confirme que ces surplus sont reportés au budget de la garderie, l'année suivante.

CC-2000-240
Honneur au mérite

Les membres du Conseil ont reçu la liste élèves méritants des 6^e Olympiades québécoise et canadienne de la formation professionnelle et technique, ainsi que l'information en ce qui a trait aux personnes honorées lors du 17^e Gala d'excellence du sport étudiant, dans la catégorie «prix éthique sportive en compétition» et dans la catégorie «promotion des valeurs de l'éthique sportive».

CC-2000-241
Dépôt/documents d'information

Les membres du Conseil ont également reçu pour leur information, une copie des documents suivants :

- Lettre de l'Institut de la statistique du Québec, en date du 19 mai 2000, au regard d'une enquête sur les habitudes tabagiques des jeunes québécois ;

- Lettre de remerciements de l'équipe de l'école Le Roseau, pour l'appui de la Commission scolaire dans le cadre d'un stage échange en France des enseignants, enseignantes de l'école Le Roseau qui s'est déroulé du 2 au 15 avril dernier ;

- Approbation du ministère de l'Éducation du Québec, de l'établissement aux fins d'un projet particulier, de l'école La Source, pour l'année scolaire 2000-2001 ;

- Documents d'informations relativement aux services de transport scolaire (pour les parents des élèves du préscolaire et du primaire) et formulaire «demande de place disponible» ;

- Avis du Comité catholique au ministre de l'Éducation sur le projet de loi N° 118 et sur la déclaration du ministre de l'Éducation publié sous le titre «Une réponse à la diversité des attentes morales et religieuses».

CC-2000-242
Ajournement

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :

Que la présente séance du Conseil soit ajournée au mardi 20 juin, à 19h30.

ADOPTÉE